BELVER
Société par actions simplifiée
au capital de 317 505 euros
Siège social : 39, Rue de la Roche, 85230 BEAUVOIR SUR MER
487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : BELVER
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

Représentée par :
Monsieur Patrice Racine, Gérant de la société AYPACA, Présidente
(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Société AYPACA
Présidente
représentée par Monsieur Patrice RACINE

Signé par :

BA1F9F938E8F4BE...

Signé par :
BA1F9F938E8F4BE...

CERTIFIE CONFORME

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	634	99	535	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 264	8 504	32 761	33 820
Constructions	747 830	661 692	86 138	101 136
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 267 528	653 850	613 678	729 169
Autres immobilisations corporelles	1 914 788	1 595 756	319 031	438 877
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	187 358		187 358	187 358
Prêts	2 450		2 450	3 500
Autres immobilisations financières	14 327		14 327	13 850
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 176 179**	**2 919 900**	**1 256 279**	**1 507 710**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 246		1 246	1 615
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 054 185		1 054 185	1 026 308
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	43 687	320	43 367	46 289
Autres créances	175 061		175 061	111 453
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	890 148		890 148	868 236
Charges constatées d'avance (3)	37 724		37 724	24 415
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 202 051**	**320**	**2 201 731**	**2 078 317**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 378 231**	**2 920 220**	**3 458 011**	**3 586 027**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	317 505	317 505
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 751	31 751
Réserves statutaires ou contractuelles	273 097	215 153
Réserves réglementées		
Autres réserves	991 528	759 747
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**259 324**	**289 724**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 873 205**	**1 613 881**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	633 876	720 116
Emprunts et dettes financières diverses (3)	152 938	280 758
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480 371	565 746
Dettes fiscales et sociales	246 482	293 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 509	54 189
Autres dettes	9 476	8 294
Produits constatés d'avance	49 154	49 154
TOTAL DETTES	**1 584 806**	**1 972 146**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 458 011**	**3 586 027**
(1) Dont à plus d'un an (a)	361 732	430 609
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 223 074	1 541 537
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130 329	215 663
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BELVER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 458 011 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 259 324 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Aménagements des terrains : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auxquels ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du premier entré, premier sorti."
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.38 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Taux de rotation du personnel par tranche d'âge et en considérant une probabilité de présence à l'âge de départ à la retraite de 1 pour les salariés ayant 60 ans ou plus à la date de clôture des présents comptes annuels
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 12-16

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		634		634
Immobilisations incorporelles		**634**		**634**
- Terrains	41 264			41 264
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	4 218			4 218
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	741 988	1 625		743 613
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 255 171	12 358		1 267 528
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 756 099	7 963		1 764 062
- Matériel de transport	55 694	85 295	55 694	85 295
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 314	1 117		65 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 918 746**	**108 357**	**55 694**	**3 971 410**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	187 358			187 358
- Prêts et autres immobilisations financières	17 350	476	1 050	16 777
Immobilisations financières	**204 709**	**476**	**1 050**	**204 135**
ACTIF IMMOBILISE	**4 123 455**	**109 468**	**56 744**	**4 176 179**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		99		99
Immobilisations incorporelles		**99**		**99**
- Terrains	7 444	1 059		8 504
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 098	633		1 731
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	643 971	15 990		659 961
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	526 002	127 848		653 850
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 394 439	155 462		1 549 901
- Matériel de transport	15 880	16 409	21 629	10 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 911	8 285		35 196
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 615 745**	**325 685**	**21 629**	**2 919 801**
ACTIF IMMOBILISE	**2 615 745**	**325 784**	**21 629**	**2 919 900**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 273 249 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 450		2 450
Autres	14 327		14 327
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	43 687	43 687	
Autres	175 061	175 061	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 724	37 724	
Total	**273 249**	**256 472**	**16 777**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 050		

Produits à recevoir

	Montant
Budget fidelite a recevoir	23 715
Rce à recevoir	692
Bpc a recevoir	75 015
Remboursement cet a recevoir	402
Total	**99 823**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	381	320	381	320
Total	**381**	**320**	**381**	**320**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		320	381	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision pour chèque impayé	320
TOTAL	**320**

Les chèques impayés inscrits sous la rubrique clients et comptes rattachés font l'objet d'une provision en fonction des probabilités de recouvrement.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 317 505,00 € décomposé en 21 167 titres d'une valeur nominale de 15,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 584 806 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130 329	130 329		
- à plus de 1 an à l'origine	503 547	141 815	354 996	6 736
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	142 396	142 396		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480 371	480 371		
Dettes fiscales et sociales	246 477	246 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 509	12 509		
Autres dettes (**)	20 023	20 023		
Produits constatés d'avance	49 154	49 154		
Total	**1 584 806**	**1 223 074**	**354 996**	**6 736**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	92 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	194 470			
(**) Dont envers les associés	10 547			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 542 €.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	502 995	502 995	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**502 995**	**502 995**	

Charges à payer

	Montant
Fact.a rec. ttc fourn frais g.	32 615
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	552
Int.courus s/protocole	82
Int.courus s/protocole chabrieres	44
Int s ct ct a payer pp	597
Dettes provis. pr congés à payer	71 474
Prov indem. preca	807
Rappel de salaires cap	12 422
Charges sociales s/congés à payer	18 185
Charges sociales - charges à payer	2 738
Charges sur precarite	178
Taxe apprentissage a payer	1 528
Taxe sur publicite a payer	631
Taxe ins	674
Tascom	41 289
Taxe val hor	162
Total	**183 977**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	37 679		
Charges fin. const. d avance	45		
Total	**37 724**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Rist.ouverture percues d avanc	49 154		
Total	**49 154**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 548 €
Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	11 499	11 294
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	57 398	37 460
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**68 897**	**48 754**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 092	16 454
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**13 092**	**16 454**
Résultat financier	**55 805**	**32 300**

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166 256	210 833
Produits exceptionnels sur opérations en capital	43 743	23 251
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**209 999**	**234 084**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 064	20 682
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		8 938
Total des charges exceptionnelles	**34 064**	**29 620**
Résultat exceptionnel	**175 935**	**204 464**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	34 064	
Budgets d'accompagnement ITM ALIM		166 256
Produits des cessions d'éléments d'actif		43 743
TOTAL	**34 064**	**209 999**

Suite à la reprise du pdv, la société a signé une convention avec le groupement INTERMARCHE et bénéficie d'un budget d'accompagnement pour la période 2019 à 2024 soit 80 000.00 € pour 2024.

Suite aux travaux de mise aux normes, la société a signé une convention avec le groupe INTERMARCHE & bénéficie d'un budget pour la période 2022 à 2027 soit 86 256.00 € pour 2024.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024, la société SAS BELVER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AYPACA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention de répartition de l'impôt retenue est celle de la comptabilisation de la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Produits de l'exercice : 12 516 €

Notes sur le compte de résultat

- Charges de l'exercice : 86 231 €

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 208 €
Cette indemnité de départ à la retraite ne fait l'objet d'aucune comptabilisation.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

BELVER
Société par actions simplifiée
au capital de 317 505 euros
Siège social : 39, Rue de la Roche, 85230 BEAUVOIR SUR MER
487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 259 324 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	259 324 euros
A la réserve statutaire	51 865 euros
Solde	207 459 euros
A titre de dividendes Soit 9,80 euros par action	207 459 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 207 459,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 120 500,00 euros, soit 5,69 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Présidente
Patrice RACINE
Société AYPACA

